

L'hon. M. GUTHRIE: Ils se fréquentent et se rencontrent. Mais il peut arriver qu'il se trouve un seul prisonnier dans une rangée. Cela n'arrive pas fréquemment, si ça arrive, mais ce n'est pas une impossibilité.

Mlle MACPHAIL: Je ne puis comprendre comment le gouverneur a pu dire que cet homme a été tenu en réclusion solitaire durant un an, quand il a été traité comme les autres prisonniers qu'on enferme à clef après cinq heures de l'après-midi.

L'hon. M. GUTHRIE: Ce prisonnier se prétendant citoyen américain, les Etats-Unis ont examiné son cas, et je crois qu'ils ont reconnu, après enquête, qu'il était bien traité. Je n'ai rien entendu dire dans le sens contraire.

Peu de temps après son arrivée au pénitencier de Kingston cet individu O'Brien s'est trouvé mêlé à un cas d'infraction aux règlements de la prison. Il a été puni pendant quelques jours et mis au cachot. Je crois qu'il y est resté trois jours. Il s'est trouvé bien isolé, car il a été le seul à être envoyé là pendant ce temps-là. On le laissa sortir de cette cellule et, à la fin du mois de juillet 1931, il fut l'un des chefs d'une grave tentative d'évasion. J'ai déjà exposé quelque peu cette affaire lorsque j'ai parlé de cette question à la Chambre, mais je vais en répéter une partie aujourd'hui.

Six ou sept hommes étaient occupés à travailler dans un atelier de machines et ils trouvèrent moyen de fabriquer des armes qu'ils cachèrent dans différents endroits de l'atelier. Il avait été entendu qu'à une heure déterminée d'un jour fixé, c'était le 2 août je crois, quand le camion de la prison arriverait à l'atelier on devait s'emparer du camion, se débarrasser des deux conducteurs, et lancer le camion avec le plus de force possible contre les portes de la prison dans l'espoir de réussir à s'évader. Un de ceux qui devaient mettre ce plan à exécution n'eut pas le courage de tenter l'entreprise et mit les officiers de la prison au courant de ce qui se tramait dans l'ombre. Ces hommes furent immédiatement mis au cachot, y compris O'Brien. On fit des recherches, d'après les renseignements fournis par l'un des complices, et on découvrit les armes. Au cours du dernier débat qui a eu lieu sur cette question ici-même, mon honorable ami de Kingston (M. Ross) nous a montré des outils qui avaient l'air plus ou moins inoffensifs en disant: "Voilà tout ce que l'on a trouvé; il s'agit tout simplement de simples petits outils employés pour polir les machines et c'est pour cela", a-t-il ajouté, "qu'ils ont été punis".

Eh bien, ces hommes ont subi leur procès. L'ancien surintendant Hughes et aussi l'ancien préfet Ponsford étaient alors en fonctions.

Or, c'est à la suite de ce procès que ces hommes furent jugés coupables et condamnés au cachot dont j'ai parlé précédemment. Mais les petits outils inoffensifs que nous a montrés l'honorable représentant de Kingston,—je ne sais pas qui les lui a remis,—ne sont pas les armes qui ont servi de pièces justificatives dans cette affaire. J'ai ici les véritables armes qui ont été trouvées dans l'atelier et qui ont servi de pièces justificatives dans ce procès. Celle-ci a été fabriquée, je crois, avec une lime. C'est une arme qui me semble bien dangereuse.

En voici une autre qui a certainement été fabriquée avec une lime. Elle avait été cachée sous un radiateur.

Cette troisième pièce, portant l'indication B, est brisée. Elle avait été cachée sous le plancher.

Puis, cette autre, bien dangereuse, a été faite, je crois avec une lime. Elle porte l'indication D. Elle était également cachée sous la boiserie.

Quant à celle-ci, on peut croire qu'elle est faite d'acier poli.

De toutes les armes que j'ai montrées à la Chambre, la plus longue et celle qui nous inspire le plus d'horreur en est une de 18 à 20 pouces de longueur, tranchante et pointue et faite de bon acier.

Vient ensuite une lame de plus de dix pouces de longueur et elle a été aiguisée et terminée en pointe.

Quant à la dernière je n'en connais pas grand'chose, si ce n'est qu'elle ressemble à l'article qui nous a déjà été montré par mon honorable ami de Kingston. Il se peut que ce soit une pièce d'une machine, mais elle a été affilée et terminée en pointe. Voilà les véritables pièces justificatives qui ont été déposées au cours du procès de ces prisonniers. O'Brien a subi son procès; il a été jugé coupable et parce qu'on le tenait pour un prisonnier très dangereux on l'a enfermé dans la prison d'isolement. Il a peut-être fini par comprendre; j'espère qu'il s'est assagi. Il se trouve maintenant au mess des officiers à Kingston et je crois qu'il occupe une cellule ordinaire avec les autres prisonniers. C'est un de ceux qui ont été tenus pour des prisonniers dangereux et il a certainement pris part à la tentative d'évasion du mois d'août 1931. Il compte déjà dans son dossier deux évasions dans les pénitenciers des Etats-Unis; c'est un prisonnier condamné à un long emprisonnement. Il en a pour vingt ans ou pour la vie, je ne sais pas au juste, mais il faut le surveiller très étroitement. Et voilà la déclaration positive que je fais au sujet des prétendus mauvais traitements infligés à O'Brien.

Passons maintenant à la règle du silence.